

La Lettre Municipale

N° 8 2009

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi		13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h

Vie locale

Le fête des voisins de la placette.

Pour sa troisième édition Béatrice, Fabrice, Jean Claude et Jean Pierre ont à nouveau offert aux habitants du quartier de la placette du bourg de Burlats de vivre un moment de chaleureuse convivialité autour d'un repas festif. Comme à l'habitude, chacun avait apporté une préparation salée ou sucrée, mets appréciés complétés par les traditionnelles saucisses et merguez grillées. Le beau temps était fort heureusement au rendez-vous et a permis de bavarder en plein air entre voisins et d'apprécier les chants de Manon. Au programme de cette année, un jeu de questions sur l'histoire du village et la connaissance du quartier, qui a pu rafraîchir des souvenirs diffus ou apporter des informations, et un diaporama de photos anciennes et des photos des repas des deux années précédentes. Ces moments fort appréciés ont donné envie de renouveler cette expérience qui resserre les liens de proximité si importants pour mieux se connaître et bien vivre ensemble.



Au sujet de

la déchetterie . . .

Aujourd'hui, quelques personnes s'interrogent sur le projet d'implantation d'une déchetterie en bordure de la route départementale à la sortie des Salvages en direction de Roquecourbe.

La nécessité d'un tel équipement sur le secteur ne souffre d'aucun doute d'autant que les administrés paient déjà un impôt sur le recyclage sans en avoir les avantages à proximité.

Il est important de ne pas assimiler décharge et déchetterie. Il n'y aura ni ordures ménagères ni station d'épuration donc aucune nuisance olfactive ou sur l'environnement.

La déchetterie remplit un rôle citoyen, écologique. Basée sur le recyclage des déchets, elle participe au développement durable et à la protection de l'environnement.

Il apparaît que les vingt-cinq déchetteries déjà présentes sur les autres secteurs du département sont fortement appréciées et donnent entière satisfaction à tous points de vue.

La municipalité sera très attentive au suivi de ce dossier et notamment à l'impact et l'intégration paysagère ainsi qu'à l'aménagement routier pour la sécurisation de l'accès. .

Nous vous tiendrons régulièrement informés sur l'évolution du projet à travers la lettre municipale.

Service de l'eau

ATTENTION : NOUVEAU NUMERO

A partir du 1^{er} Octobre 2009
en cas d'urgence et pour tout renseignement
vous devez appeler au
05 63 51 90 90

Où en est-on ?

Un nouveau partenariat, du même type que celui passé pour la réalisation des logements sociaux aux Salvages, vient d'être conclu avec le PACT du Tarn par la signature d'un bail emphytéotique.

Ainsi, la maison d'Adam sera réhabilitée en quatre logements à loyer modéré. Ces travaux clôtureront les aménagements du square Adélaïde.

Important

Un arrêté municipal a été pris afin de réglementer l'utilisation du square de Burlats. Deux panneaux, un situé à l'entrée du square et un autre au passage entre le quai Adélaïde et le square, rappellent les règles à respecter. En aucun cas, la cour de la collégiale ne peut être utilisée comme espace de jeu. Tout contrevenant à cet arrêté sera verbalisé.



Information

Suite à la demande de Mr le Maire et après une longue procédure, un arrêté est paru au journal officiel du 27 juin 2009 pour classer la commune de Burlats en état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2008.

Un courrier personnel a été aussitôt envoyé aux administrés concernés.

Souvenirs

J.L Augé, conservateur en chef du musée Goya de Castres, a retrouvé dans les grandes réserves du musée une toile concernant notre commune.

Ce tableau, d'une dimension de 49,8cm sur 40,1cm, réalisé au XIX^{ème} siècle par Espérandieu, est intitulé « ruines de l'église de Burlats » et représente la cour intérieure de la collégiale à cette époque.

La municipalité a financé la restauration de ce tableau et les services du musée Goya de Castres sont venus l'installer dans la salle des mariages de la mairie.

Nous vous invitons à venir découvrir cette œuvre qui mérite vraiment le détour.



Débatteu en Conseil Municipal du 25/06/2009

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Contrat fournitures repas et tarifs cantines scolaires

Le Conseil Municipal reconduit le contrat des fournitures de repas avec le CAT. Les nouveaux tarifs sont adoptés à savoir : maternelle 3,04€ - primaire 3,27€ - adulte 5,19€.

Un tarif dégressif peut-être appliqué en fonction du quotient familial sur présentation de l'avis d'imposition.

Avenant convention Taxi

Le Conseil Municipal reconduit la convention avec le taxi : transport au marché à Castres 1 fois par semaine le samedi ou un autre jour pendant les vacances scolaires au prix de 3 € la course.

Convention occupation Temple des Salvages

Après discussion et modification de quelques articles, une convention d'utilisation du Temple des Salvages est rédigée. Elle sera proposée à l'Eglise Réformée. Le texte de la convention est disponible au secrétariat.

Convention location foyer séance sophrologie

Le Conseil Municipal reconduit la convention de mise à disposition du foyer pour la somme forfaitaire de 150€ pour la période du 01/09/09 au 30/06/10.

Attribution de subventions : ayant obtenu le label du Parc Régional du Haut Languedoc, une subvention de 300 € est accordée au Castres Burlats Canoë Kayak pour réaliser un panneau d'informations au public. Le Conseil Municipal attribue également une subvention de 2000 € pour l'organisation de la fête des associations 2009.

Acceptation participation diverses

Le Conseil Municipal accepte le principe de réaliser des travaux de goudronnage sur des chemins ruraux en limite de propriété de particuliers avec participation financière des intéressés.

Lotissement des Vignals : augmentation du nombre de PASS Foncier

Le Conseil Municipal décide d'étendre de six à douze le nombre de subventions attribuées au titre du pass-foncier.

Achat et vente de terrains

Le Conseil Municipal décide de vendre à l'association Emmaüs une partie de l'ancienne papeterie en vue de la création d'un local de stockage.

Il vend aussi à M Verdeil une partie d'une parcelle située à la Prade.

Demandes de subventions

Une demande de subventions a été déposée auprès du Conseil Régional pour financer la deuxième tranche de travaux de restauration du cœur du village.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 24 Septembre 20 h30

Les compte-rendus des différents conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité et consultables au secrétariat de la mairie.

Travaux

Square : les travaux sont maintenant quasiment terminés et le square, qui sera baptisé Square Arnaud de Mareuil, peut désormais remplir pleinement son rôle : offrir aux enfants une aire de jeux, permettre aux amateurs de pétanque d'assouvir leur passion sur un magnifique boulo-drome et mettre à disposition une vingtaine de places de parking.



Nous vous remercions encore de votre compréhension pour la gêne occasionnée durant la réalisation de ces travaux.

Cadre de vie : Le panneau d'information touristique du Conseil Général a été déplacé. Il est installé sur le quai Adélaïde, en face de chez Mario afin d'être plus accessible aux visiteurs.



Salle de la papeterie

Pour valoriser le site et témoigner d'un illustre passé économique, nous avons profité cet été du

faible niveau de l'Agoût pour commencer à installer en contrebas de la salle de la papeterie une ancienne roue à aube. De plus, deux grosses meules en granit, dressées dans l'espace vert, enrichissent ce souvenir.



Aire de jeux : pour poursuivre son programme d'aménagements sur l'ensemble de la commune, des jeux pour enfants ont été récemment implantés aux lotissements de la Bourdarié et du Carla ainsi qu'au plan d'eau du Lézert.



Au Centre de Loisirs

Durant le mois de Juillet, la dynamique équipe d'animation du Centre de loisirs, autour de sa directrice Anne-Marie Cathala, a proposé un programme très riche d'activités toutes plus attrayantes les unes que les autres. Ainsi, des sorties à la journée (poney, le cri de Tarzan), d'autres comme à l'Archipel, des stages de cirque et de musique, et une rencontre avec les enfants des centres voisins ont permis aux enfants de vivre de vraies vacances.

La richesse de ces activités a permis aux quatre animatrices d'accueillir en moyenne 10 enfants de moins de 6 ans et 16 enfants de plus de 6 ans par jour.

Ce succès nous amène pour la première année à proposer un accueil pour les vacances de Toussaint.

Rendez-vous du 26 au 30 octobre prochain.

Avec nos élus

Rencontre avec le député :

à sa demande, Mr Folliot a rencontré une bonne partie du conseil municipal le vendredi 3 juillet. Il a notamment évoqué la possibilité d'obtention d'une subvention au titre de la réserve parlementaire de 50% sur 30 000 € de travaux pour la réhabilitation du temple des Salvages en salle à vocation multiculturelle.



Inauguration à Lafontasse : la paroisse de l'église de Lafontasse a tenu à remercier la municipalité pour les travaux de réfection de l'église Saint Martial. Cette sympathique manifestation a eu lieu le samedi 11 juillet sous un magnifique soleil.



Pass-foncier : début juillet, Jean-Marie Fabre, entouré de Marie-Claire Vinot, directrice d'Associl, et de Serge Sérièys, 1^{er} adjoint en

charge de l'urbanisme, a signé la convention pour douze pass-fonciers au lotissement des Vignals.

Cette opération a permis de faciliter l'accession à la propriété par la commercialisation de tous les lots mis en vente avec cette formule.

Projet crèche : La première réunion de travail pour l'implantation de cette future structure à proximité de l'école des Vignals a eu lieu le mardi 15 septembre. Les services du Conseil Général, de la PMI, de la CAF, et des membres du conseil municipal ont rencontré le cabinet d'architecte en charge de l'opération pour étudier le plan esquisse avant d'élaborer le schéma définitif du bâtiment.

Dans nos écoles

Divers travaux d'entretien et de réfection ont été réalisés dans les deux écoles : tapis de sol de jeux extérieurs, cloisons séparatives aux toilettes des maternelles, etc... Deux mille euros ont été consacrés à l'achat de mobilier : tables, chaises, tableau, armoire. A la rentrée, les enseignants ont accueilli 76 enfants aux Vignals (ils seront 80 en janvier !) et 66 à Lafontasse. M Julien Legrand est le nouveau directeur de Lafontasse.

Après 10 années passées au service des enfants de notre commune de l'école des Vignals, Pascale Rigaud a été nommée dans un autre établissement.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans sa nouvelle affectation. Florence Gonzalez a été nommée à sa place.



Vie locale : ça c'est déjà passé !!!



Fête des Salvages : cette année encore la fête a connu un grand succès et le feu d'artifice offert par la municipalité a régalé les nombreux spectateurs.



Félicitations à toute l'équipe de Salvages Passion qui comme d'habitude ne ménage pas sa peine faisant preuve toujours de bonne humeur en sachant créer une ambiance très conviviale.

Vide grenier Burlats : samedi 27 juin, 145 exposants dont 80 hors commune et 15 hors département se sont retrouvés pour envahir le cœur du village de Burlats. D'après une estimation réalisée par les exposants, ce sont quelques 5000 visiteurs qui ont déambulé dans les rues à la recherche d'une bonne affaire et qui en ont profité pour visiter notre magnifique village.

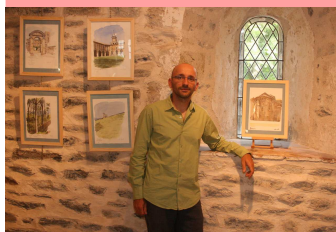


Fête du pain à Carauce : le soleil était au rendez-vous en ce samedi 27 juin pour cette deuxième édition de la fête du pain organisée par Horizon Pharma Bénin. Les boulangers avaient œuvré toute la matinée et nombreux furent les clients qui se précipitèrent pour acheter de superbes miches cuites au feu de bois. Après le repas,

beaucoup restèrent pour profiter de la beauté du site et du bon air de Carauce à l'ombre des arbres.

Concours des jardins et balcons fleuris :

le samedi 27 juin, les membres du jury ont parcouru la commune et ont apprécié les efforts des participants. De nombreux concitoyens, ne prenant pas part au concours, contribuent au fleurissement et à l'embellissement de notre commune. Quelques uns d'entre eux recevront le prix des encouragements. Les résultats paraîtront dans la revue annuelle.



Pavillon Adélaïde : Il a ouvert ses portes gratuitement durant les deux mois d'été.

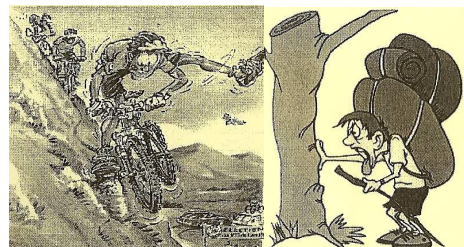
Ainsi, pas moins de 2650 visiteurs ont pu admirer en juillet l'exposition de Vincent Desplanche, illustrateur, et en août, celle des élèves de l'Atelier d'Art 81.



Agenda des Associations

Dimanche 4 Octobre
La Nouvelle Sauvageoise

9^{ème} Randonnée VTT : 20 ou 40 km
1^{er} Rando Pédestre : 10 km



Ravitaillement à mi-parcours
Saucisse grillée à l'arrivée

Inscriptions à partir de 8 h à la MJC
organisée par **Les Salvages Passion**

Samedi 17 Octobre
Loto annuel

20 h 30 - MJC des Salvages
organisé par **Orphélide**

Samedi 21 Novembre
Fête du vin nouveau

Salle de la Papeterie
organisé par **Les Salvages Passion**

Samedi 07 Novembre
Loto annuel

20 h 30 Salle de la papeterie
organisé par **Horizon Pharma Bénin**

De Novembre à Avril
Tous les 1^{er} vendredi du mois

Concours de belote
MJC Les Salvages
organisé par **Les Salvages Passion**

Vie des associations

Le canoé kayak

Cet été, à la base Henri Maynadier, beaucoup de touristes étrangers (Belges, Irlandais, Allemands, Anglais, ...) et des touristes de la France entière sont venus se rafraîchir au bord de l'Agoût et découvrir le canoé-kayak.

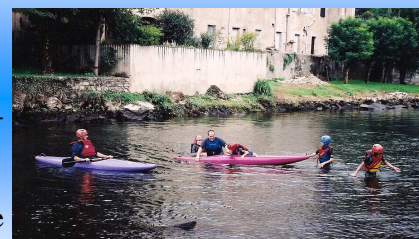
Notre belle vallée et le temps particulièrement beau ont été fort appréciés.

Dès le 9 septembre, l'école de pagaie reprend :

- pour les jeunes dès 7 ans, le mercredi de 14h à 16h à Burlats
- pour tous, le dimanche de 10h à 12h à Burlats et à partir du 1er novembre à la piscine caneton
- pour tous les compétiteurs, des entraînements spéciaux seront programmés.

Dans l'année, plusieurs sorties sont prévues à la mer, sur le Verdon, le Thoré et une participation à la concentration du Mont Agoût à Brassac les 24 et 25 octobre 2009.

Pour tout renseignement, contacter le président Gérald Belliot au 05 63 75 35 61



PROCHAINE LETTRE MUNICIPALE : NOVEMBRE 2009